



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place des femmes scientifiques

Question écrite n° 13484

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur la place des femmes dans le monde scientifique. La dernière édition des prix Nobel vient de se terminer, force est de constater que la représentation des femmes chez les lauréats est des plus faibles. Elles représentent 5 % d'entre eux depuis 1901 et cela est d'autant plus prégnant dans les domaines scientifiques. Elles sont bien présentes en tant que collaboratrices, assistantes, conjointes, qui participent grandement aux travaux, qui sans elles, parfois même, n'aboutiraient pas mais elles ne sont pas souvent récompensées. Et lorsque c'est le cas, il n'est pas rare, qu'elles doivent « partager » leur prix avec un homme. Encore aujourd'hui leur rôle est donc minimisé ou non reconnu. Alors que la 27ème fête des sciences vient de prendre fin et que l'une des thématiques centrales du ministère était en 2018 l'égalité femmes/hommes, elle lui demande ce que le Gouvernement compte concrètement mettre en œuvre afin de favoriser la juste reconnaissance du rôle et des compétences des femmes scientifiques.

Texte de la réponse

Les causes du faible taux de femmes parmi les historiens renvoie plus globalement à la faible représentation des femmes dans le monde scientifique. Ceci s'explique notamment par le nombre trop peu élevé d'étudiantes qui souhaitent intégrer les filières scientifiques. A ce titre, le renouvellement de la « Convention interministérielle 2019-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » œuvre pleinement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, déclarée « grande cause nationale » du quinquennat par le président de la République le 25 novembre 2017. En effet, « l'orientation vers une plus grande mixité des filières de formation » constitue un des cinq grands axes de cette nouvelle convention. Cet axe vise à permettre aux élèves, aux étudiants et aux étudiantes une plus grande liberté dans leurs choix d'orientation et à faire évoluer leurs représentations des différentes filières et différents métiers afin qu'ils et elles ne censurent plus leurs aspirations en raison des stéréotypes de sexe. Plus précisément, prendre appui sur les branches professionnelles, sur des outils existants tel Parcours Sup, ou bien encore sur le nouveau lycée, permettra de rendre effectifs d'ici 2024 les objectifs visés, à savoir, sensibiliser les étudiantes à la gestion de leur carrière et aux fonctions de direction et de management ; sensibiliser les jeunes filles aux métiers du numérique et lutter contre les stéréotypes associés à ces filières ; ou bien encore atteindre 40 % de filles dans les filières scientifiques du supérieur. Le réseau associatif est aussi très actif s'agissant de la question des filières dites « masculines ». Des associations, à l'instar de « Elles Bougent » ou « Becomtech » mettent en place avec l'aide de l'État des actions pour promouvoir la mixité des métiers tout en œuvrant pour rompre les stéréotypes de sexe. Tel le « Challenge InnovaTech » qui rassemble lycéennes, étudiantes, ingénieures et techniciennes autour de thématiques liées à l'Industrie du Futur ; ou la journée nationale « Les sciences de l'ingénieur au féminin » co-organisé chaque année avec l'UPSTI (Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles), qui permet à des femmes ingénieures, techniciennes ou élèves ingénieures de faire découvrir leurs métiers et leurs cursus à des collégiennes et lycéennes de toute la France le temps d'un après-midi ; ou bien la « Girls on the

move week » pendant la semaine du 8 mars où des femmes ingénieures et techniciennes dans l'industrie et la technologie font découvrir leur métier à des jeunes filles âgées de 14 à 24 ans ; ou enfin le programme « Jump in Tech » qui permet à des jeunes filles de découvrir les métiers du futur et l'univers du numérique et de l'informatique. Le large réseau de femmes qui s'est développé et qui travaille sur les raisons exogènes du plafond de verre, a comme principaux objectifs d'accompagner les femmes à la prise de responsabilités dans la vie économique et de renforcer leur présence dans les instances décisionnelles. Pour cela, l'État soutient et aide les structures qui œuvrent et développent des dispositifs pour déconstruire les stéréotypes, pour présenter des modèles positifs et inspirants pour les jeunes filles, pour permettre d'accélérer et de sécuriser la croissance des entreprises créées par des femmes à l'image du mentorat, afin qu'elles comprennent qu'elles ont la capacité d'accéder à n'importe quelle position dans l'entreprise si elles s'en donnent les moyens et le désirent. Toutes ces actions agissent en faveur d'une réelle mixité et visent donc bien à augmenter la représentation des femmes et à maximiser leur rôle dans tous les secteurs où elles sont sous représentées et notamment dans le monde scientifique et dans la communauté historique.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13484

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2018](#), page 9489

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8313